



**COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 15 Octobre 2020 à 20h30**

**Présents** : PETITQUEUX P., BRILLARD M., CORREIA J., DOMINGO J.D, LAUBRAY J., PICHEYRE V, .PUJOL D, VAILLS S.

Procurations : M. MIRAN P. donne procuration à M. BRILLARD M, DABOUIS N. à M. PICHEYRE V.

Séance présidée par Monsieur Philippe PETITQUEUX

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime BRILLARD

La séance ouvre à 20h35

**Ordre du jour**

**14. Questions diverses -**

Affaire BROTT/BRILLARD la commune n'a pas de compétence à déterminer s'il y a section ou pas section.

Tous les documents ont été transmis à notre avocat nous attendons son avis sur la procédure à mener.

Problème de déchets sauvages, création d'une passerelle sans autorisation, problème si inondations de 4 ou 5 maisons qui pourraient être inondées.

Faire un courrier de réponse à M.BRILLARD

Parcelles communales commission urbanisme à réunir la semaine 45, pour déterminer si 2 ou 4 parcelles et re délibérer si besoin la semaine 46 en Conseil Municipal.

Pump Track /Bowls /Projets Ado : La commune des Angles a le même projet, il est déjà bien engagé le problème de financement se pose, les financeurs ne voudront pas financer un projet similaire sur 2 communes voisines.

Utiliser un autre terme « espace ludique sport extrême » pour le dossier de demande de financement. Creuser également l'idée de projet « In door », c'est un projet 4 saisons.

Entrée de Bourg, le dossier a été présenté à Benoît PICHERY, il devra passer en commission au Département mais il est en bonne voie.

Appel à projet Pastoralisme : M. RAPOPORT est venu nous présenter cet appel à projet qui consistera à faire faire par un bureau d'étude un état des lieux du pastoralisme sur le territoire des Angles et Formiguères à ce jour, de définir les usages et pratique du et de valoriser le circuit court pour la vente des produits. A voir pour demander une subvention auprès de la Région ou du Département sur le volet Agriculture /Agroalimentaire.

Discussion sur Halloween et les projets de Marché de Noël, à voir l'évolution et restrictions par rapport au Covid-19.